

Justificatif généré le 19/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

19/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287986>

N° d'annonce :

601658

BEST PIZZA

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1.000 €

Siège social : 7 Rue de la Porte des Bois 94440 MAROLLES-EN-BRIE

849 555 669 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal en date du 28 février 2022, l'associé unique a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.
- nommé en qualité de liquidateur :

M. Salim MEKDAD, demeurant 35 RUE DU PRE AUX CLERCS 77860 ST GERMAIN SUR MORIN

– fixé le siège de la liquidation au siège social , adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeG4PICy4



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG4PICy4>

1/1